

## LA PRÉSIDENTE

Agen, le 23 décembre 2021

Monsieur Pierre CHOLLET  
Président du Groupe 100% Lot-et-Garonne  
Avenue du Général Leclerc  
47000 AGEN

Monsieur le Président de Groupe,

J'ai bien reçu votre courrier du vendredi 17 décembre dernier transmis par mail et remis en main propre à mon cabinet, me demandant, en contradiction flagrante avec vos positions antérieures, d'organiser, dans la précipitation, un nouveau débat sur la participation financière du Conseil départemental de Lot-et-Garonne au projet GPSO (Grand Projet du Sud-Ouest).

Je vous répondrai à trois niveaux : *sur la forme, sur les faits, sur le fond.*

**Sur la forme, je regrette, une fois de plus, avoir découvert votre demande en lisant la presse locale en ligne du 15 décembre, soit deux jours avant de recevoir votre courrier.** Réserver la primeur de ce type de demande aux médias sans m'en informer au préalable ou au moins concomitamment, dénote bien le caractère politicien ou purement médiatique de la démarche. Alors que j'ai continuellement associé l'ensemble des groupes politiques qui constituent notre Assemblée à la prise de décision départementale sur GPSO, que nous avons travaillé en totale concertation et en transparence, il aurait été pour le moins opportun que vous preniez au moins quelques minutes par téléphone pour me faire part de votre initiative avant de la rendre publique.

**Sur les faits, comment ne pas être stupéfait par votre demande ? Permettez-moi de rétablir quelques vérités que vous semblez avoir oubliées.**

L'Assemblée départementale s'est prononcée sur sa participation financière au projet GPSO à l'occasion de sa commission permanente du 22 octobre dernier. Au regard de l'importance du dossier, j'ai souhaité que la délibération soumise au vote soit exceptionnellement élaborée en commun, et c'est ainsi que je vous ai adressé, ainsi qu'à Messieurs Dezalos, Delbrel et Dufourg, un projet de texte à amender. A mon initiative, nous nous sommes retrouvés tous les 5 dans mon bureau juste avant l'ouverture de la commission permanente pour finaliser le texte de la délibération. Il est à noter que vous avez alors proposé que la délibération mentionne expressément que « le Département refuse de participer au financement *quel que soit le montant sollicité* », demande que vous avez réitérée devant l'ensemble des conseillers départementaux lors de la commission permanente. Si les mots ont un sens, cette position traduit de votre part une opposition *de principe* à un financement de notre collectivité.

Le 22 novembre, le Préfet Guyot, coordonnateur du dossier GPSO, a adressé aux Président.e.s des 11 collectivités de Nouvelle Aquitaine, dans un document de travail confidentiel, un nouveau plan de financement établissant la participation du Département à 70 millions d'euros : 52 millions pour le Conseil départemental, et un peu plus de 28 millions de nouvelles taxes prélevées sur les ménages et entreprises lot-et-garonnaises.

Le 24 novembre, j'ai pris la décision de transmettre ce document aux 42 conseillers départementaux car il me semblait légitime que l'ensemble des membres de notre Assemblée disposent du même niveau d'information, scrupules que la plupart des responsables des autres collectivités n'ont pas eus. J'y joignais, toujours par souci de transparence, copie de la réponse que j'adressais au Préfet Guyot lui rappelant que notre collectivité s'était déjà prononcée sur sa participation financière et lui demandant de nous retirer de la liste des contributeurs, à l'instar du Département de la Gironde.

Je vous ai ainsi, en tant que Président de groupe, personnellement adressé ce document ainsi qu'à vos collaborateurs tout comme je l'ai fait pour Messieurs Dezalos, Delbrel et Dufourg. Je ne doute pas que vous avez alors pris connaissance avec attention de ce document essentiel, que vous l'avez travaillé et que vous l'avez transmis aux élus de votre groupe avec vos remarques.

J'ai rendu publique ma réponse au Préfet Guyot le 25 novembre (mais, contrairement à vous, après vous l'avoir adressée au préalable).

Le 26 novembre, deux jours après que vous ayez reçu le nouveau plan de financement, au lendemain de la parution d'articles de presse faisant état de ma position, l'Assemblée départementale s'est réunie en session plénière et publique. Lors de mon discours d'introduction, j'ai évoqué le courrier du Préfet Guyot, ma réponse, et j'ai conclu mon intervention en précisant qu'en ce qui me concernait, « *le dossier était clos.* »

**Vous avez alors pris la parole en tant que Président de groupe et... rien !** A aucun moment et durant toute la session vous n'avez demandé à ce que le Département débattre à nouveau du dossier alors que vous disposiez depuis plusieurs jours du nouveau plan de financement !

Et ce n'est que le 17 décembre, **trois semaines après notre session et à quelques jours de la fin du délai fixé par le Préfet Guyot aux collectivités pour délibérer** que vous m'adressez ce courrier de demande de débat extraordinaire ?! Franchement ce n'est ni cohérent, ni sérieux et je laisse les Lot-et-Garonnais et les acteurs socio-économiques apprécier cette volte-face injustifiée, peut être le résultat de pressions extérieures auxquelles vous avez cédé.

### **Sur le fond enfin.**

Comme nous l'avons, à l'unanimité, exprimé le 22 octobre, le refus du Conseil départemental de participer au financement de GPSO est **tout à la fois un refus de principe et de raison.**

De principe car, quel que soit le montant pour lequel nous sommes sollicités, le Département a déjà pris sa part dans le financement des infrastructures ferroviaires, plus de 33 millions d'euros pour Tours-Bordeaux et alors que de nombreuses collectivités locales directement concernées par ce tronçon ont refusé de le faire. Nous n'avons donc de leçons de solidarité à recevoir de personne. GPSO est, en outre, incontestablement un projet d'ampleur nationale, voire européenne et il est tout simplement inadmissible qu'une fois de plus l'État se désengage en faisant supporter une part conséquente du financement de projets structurants par les collectivités locales.

Refus de raison, car même en lissant cet investissement sur 40 ans, le Conseil départemental aura besoin de chaque euros disponible pour mener à bien les projets et politiques publiques attendus par les lot-et-garonnais et pour lesquels la majorité départementale a été clairement reconduite. Nous consacrerons ainsi, comme nous l'avons collectivement voté, vous compris, lors de la session du 26 novembre, nos ressources, limitées, à finaliser les projets engagés et à mettre en œuvre l'ambitieux plan d'amélioration des routes du quotidien et de la mobilité, modernisation qui relève de nos compétences et qui est une priorité.

En outre, j'ai la volonté de ne pas dégrader les ratios de gestion de notre collectivité qui aujourd'hui, grâce à des efforts constants, se situent à des niveaux satisfaisants. Du reste, une épée de Damoclès pèse sur le Département si d'aventure, comme on peut le présager, l'Etat appelait les collectivités territoriales à contribuer au remboursement de la dette pharaonique contractée pendant la crise sanitaire. Si certaines collectivités font ce choix, ce n'est pas le mien – en toute responsabilité.

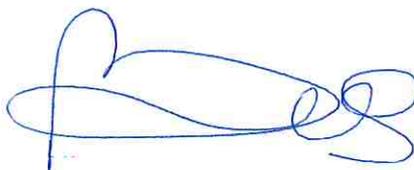
En ce qui concerne vos remarques caricaturales sur notre soit disant « politique de la chaise vide » (que vous qualifiez avec tact et mesure de « minable »), qui peut réellement croire, à part vous, que notre position, de principe et de raison, nous empêchera d'intervenir aux cotés de l'Agglomération d'Agen, si elle le souhaite, pour que la SNCF propose le moment venu un nombre de dessertes suffisant ? Et pensez-vous vraiment que c'est à l'inverse en participant à hauteur de 1,33 % à un projet de 14 milliards que le Conseil départemental arrivera à imposer un nombre et des horaires de dessertes nécessaires aux besoins locaux à la SNCF ?

Il faudrait ainsi « payer pour voir » et accepter un diktat financier, un chantage au service public pour ne pas être considérés comme des citoyens de seconde zone ? Je m'y refuse et s'il faut se mobiliser pour faire valoir nos droits et celui des Agenais ou des Lot-et-Garonnais, je m'y emploierai avec la force et la détermination que vous me connaissez et que les Lot-et-Garonnais, dans leur grande majorité, me reconnaissent mais sans céder aux pressions ou aux influences extérieures ou en dilapidant l'argent du contribuable.

Enfin, la position du Conseil départemental de Lot-et-Garonne est loin d'être isolée sur ce dossier puisque le Département de la Gironde, l'Agglomération du Grand Dax et la Communauté d'Agglomération du Pays Basque ont également refusé de participer financièrement.

C'est pourquoi, comme je l'ai publiquement dit le 26 novembre en votre présence et sans que vous ne réagissiez, je considère la question du financement du projet GPSO par le Département de Lot-et-Garonne définitivement close.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président de Groupe, en l'assurance de ma considération distinguée.



Sophie BORDERIE  
Présidente du Conseil départemental

Copies à :

- M. Gilbert DUFOURG, Président du Groupe « Les 47 »
- M. Christian DEZALOS, Président du Groupe de la Majorité Départementale
- M. Christian DELBREL, Président du Groupe de la « Dynamique Citoyenne »

